



## **La WUKF\_France étoffe son programme de formations pour la saison 2022-2023 !**

**Dès cette année, aux côtés de son programme de formation sur 3 niveaux APF1 APF2 et IPF, l'équipe de formateur vous propose une préparation et un suivi pour vous accompagner vers la réussite d'un BPJEPS ou un DESJEPS !**

**Merci de prendre contact avec nous si vous êtes intéressés.**

Nous vous rappelons qu'à l'heure actuelle 3 diplômes sont accessibles pour l'encadrement et l'enseignement bénévole. Leur contenu respectifs et les prérogatives de chacun d'eux sont disponibles sur le site fédéral en cliquant sur le lien suivant :

<https://wukffrance.wordpress.com/formation-afa-2/>

Les cours seront organisés en modules thématiques de 1h30 à 2h30 maximum. Selon la formation, le nombre et la nature des modules à valider seront précisés lors de la confirmation de votre inscription.

Afin de préparer au mieux l'organisation des séquences de formations, nous demandons aux futurs candidats de bien vouloir se préinscrire à l'une des 3 qualifications suivantes

Assistant Pédagogique Fédéral ou AFP1 (30 euros)

Animateur Pédagogique Fédéral ou AFP2 (100 euros)

Instructeur Pédagogique Fédéral ou IPF (200 euros)

Rappelons que les candidats à l'APF1 et ceux de l'APF2 ont en commun la session de formation de l'APF1, qui constitue la base de l'APF2. Les candidats à l'APF2 auront un nombre de séquences de formation supplémentaire pour finaliser leur qualification.

L'IPF est la suite logique de l'APF2 et nécessite donc l'obtention de ce dernier pour prétendre à cette qualification. C'est la raison pour laquelle, il est vivement conseillé de suivre l'APF2 avant l'inscription à l'IPF (en raison du caractère complémentaire des programmes de formations).

Il est néanmoins possible pour les candidats détenteurs d'un DAF\_FFKDA de demander une équivalence auprès du service formation pour pouvoir s'inscrire à l'IPF sans valider les APF 1 et 2.

Nous conseillons vivement aux candidats à l'IPF d'avoir au moins exercé pendant une saison sur la base de leur APF2 (ou DAF\_FFKDA en cas de demande d'équivalence). Cette expérience nous semble incontournable pour tirer pleinement profit de la formation à l'IPF.

## **Calendrier des formations saison 2022 - 2023 :**

**Formation pour l'APF1 & APF2 :** 8 h de formation fédérale pour l'APF1 plus 7h de formation fédérale supplémentaire pour l'APF2 (soit un total de 15h distanciel). Le calendrier sera fourni dès que nous aurons l'ensemble des inscriptions.

### **Planning des sessions**

**Semaine du 22 octobre au 30 octobre.** Date limite le 15 octobre 2022.

**Semaine du 17 décembre au 23 décembre 2022.** Date limite d'inscription au 10 décembre 2022.

**Semaine du 11 au 18 Février 2023.** Date limite d'inscription au 31 Janvier 2023.

**Semaine du 15 au 22 Avril 2023.** Date limite d'inscription au 7 Avril 2023.

**Semaine du 15 juin au 22 Juin 2023.** Date limite d'inscription au 7 juin 2023.

Les dossiers et le règlement sont à renvoyés à David Rossi, Quartier le Lauron, chemin de Canfier, 80 Montée du Pantaï, 83170 Tourves. Tel : 06-13-51-74-54, E-mail : ddou69@outlook.fr

Les candidats auront 2 mois pour finaliser les productions pédagogiques selon le cahier des charges qui leur aura été donné en formation.

Une session de formation ne sera engagée qu'à condition d'avoir un nombre suffisant d'inscrits (12).

Il est important d'envoyer très rapidement votre dossier pour que nous puissions comptabiliser les candidats. En cas d'un quota d'inscription insuffisant le dossier sera reconduit pour la session suivante.

### **Formation pour l'IPF :**

**La formation modulaire se déroulera** sous forme de visio de 1h30 à 2h30 pour un total 21 heures de formation. Les sessions de formation seront réparties sur 15 jours. Les candidats à l'IPF auront un délai de 2 mois pour finaliser leurs productions pédagogiques.

### **Planning des sessions**

**Du 22 octobre au 7 Novembre 2023.** Date limite le 15 octobre 2022.

**Semaine du 17 décembre au 3 Janvier 2023.** Date limite d'inscription au 10 décembre 2022.

**Semaine du 11 au 25 Février 2023.** Date limite d'inscription au 31 Janvier 2023.

**Semaine du 15 au 29 Avril 2023.** Date limite d'inscription au 7 Avril 2023.

**Semaine du 15 juin au 29 Juin 2023.** Date limite d'inscription au 7 juin 2023.

Les dossiers et le règlement sont à renvoyés à David Rossi, Quartier le Lauron, chemin de Canfier, 80 Montée du Pantai, 83170 Tourves. Tel : 06-13-51-74-54, E-mail : ddou69@outlook.fr

Date limite d'inscription le 30 juin 2022.

Nous vous encourageons à prendre connaissance de la présentation des formations et de la philosophie de leur conception et mise en œuvre pour ne plus hésiter à vous inscrire pour nous rejoindre.

David et Grégory seront heureux de vous accompagner dans votre cursus.

Si vous êtes intéressé par l'une des formations merci de prendre contact par E-mail ou par téléphone (David : 06-13-51-74-54/ Greg : 06-51-02-65-31) pour tout complément d'information et acter de votre pré-inscription.

Cette démarche nous permettra d'avoir un recul sur la faisabilité de la formation au regard du nombre de pré-inscrits. Cela nous permettra de revenir très vite vers vous dès que l'effectif sera suffisant.

En espérant vous retrouver très prochainement pour cette nouvelle campagne.

Portez-vous bien, prenez soin de vous et pratiquez sereinement !

L'équipe de formation

David & Grégory